

que, sur 76 États membres, 57 ont voté en faveur, 19 se sont abstenus et aucun ne s'y est opposé.

Cette résolution a été adoptée le 4 novembre et un cessez-le-feu est entré en vigueur le 6 novembre. Le 7 novembre, l'Assemblée générale a voté l'établissement immédiat du corps de police internationale qui sera appelée la force d'urgence des Nations Unies. Un comité consultatif de sept pays, dont le Canada, a été créé pour aider le secrétaire général à résoudre les nombreux problèmes que posait la constitution de cette force unique, la première du genre dans l'histoire du monde. C'est un honneur pour le Canada que le major-général Burns ait été nommé par le secrétaire général des Nations Unies pour assumer le commandement de ce corps spécial.

La question de notre contribution à la force des Nations Unies, comme d'ailleurs celle de ses fonctions et de son autorité, ressortit uniquement aux Nations Unies, non pas à un pays en particulier, ni à un groupe de pays ni au pays qui la reçoit. Dans l'appui que nous accordons aux Nations Unies, nous devons accepter ses décisions à cet égard. L'appui que nous accordons aux Nations Unies doit nous amener, dans l'intérêt de la paix mondiale, à subordonner nos désirs pour fournir volontiers l'apport que pourra exiger de nous le secrétaire général des Nations Unies.

Les effectifs en voie de constitution ne sont pas destinés à former un corps de combattants, mais une force policière. On l'envoie au Moyen-Orient afin d'y créer un climat favorable pour les négociations qui permettront, nous l'espérons, de résoudre le problème qui se pose et d'établir une paix durable. La durée du séjour de ces troupes peut fort bien dépendre des résultats acquis en ce sens.

Le rassemblement se fait actuellement en Égypte. Les Anglais et les Français ont accepté de retirer leurs troupes, retrait qui est en voie d'exécution. Le déblaiement du canal avance. La navigation y est très importante non seulement pour les pays européens mais aussi pour les pays afro-asiatiques à qui la fermeture de ce canal infligent de lourdes pertes économiques.

Si puissante qu'elle puisse paraître, l'ONU est néanmoins une très fragile création encore tout près de ses origines. Elle ne s'arme pas de la force mais s'appuie sur l'opinion mondiale qui vaut ce que valent la bonne foi de ses États membres et le sens de leur responsabilité nationale.

Le Canada, qui a toujours fermement appuyé les Nations Unies, devait éprouver joie et gratitude à constater que, dans la crise actuelle qui menace la paix du monde, les Nations Unies ont agi utilement. La fierté que nous inspire à juste titre le rôle que le

[M. Weselak.]

Canada a joué en cette conjoncture et l'aide qu'il a apportée à la solution de ces difficiles problèmes doit se teinter d'humilité.

Personne ne peut passer quelque temps aux Nations Unies sans se rendre compte du fait qu'on reconnaît d'une façon générale que le Canada a joué et continue de jouer un rôle prépondérant dans le règlement des difficultés au Moyen-Orient.

Il est reconnu que, pour une bonne part, les progrès accomplis en la matière sont le fruit des efforts personnels incessants du président de la délégation canadienne, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson), qui, en face des graves divergences de vue survenant entre les nations en cause, a maintes et maintes fois rempli le rôle de conseiller et de médiateur auprès de ces nations. Grâce à ses efforts, ces nations se sont rencontrées et, à la suite de consultations, de pourparlers et de compromis, elles ont eu raison de leurs divergences de vues. Nous sommes très reconnaissants des efforts qu'ont accomplis le très honorable premier ministre (M. St-Laurent) et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) en vue de résoudre ces problèmes difficiles et compliqués.

Je parlerai maintenant d'une autre question mentionnée dans le discours du trône, celle de l'aide aux réfugiés hongrois. Il y a cinq siècles, le héros hongrois Jean Hunyadi libérait son peuple en vainquant les armées turques. Cette liberté ainsi gagnée et l'espoir qu'elle serait maintenue ne se sont jamais éteints au cœur du peuple hongrois. Depuis cette époque lointaine, la Hongrie et ses voisins se sont maintes fois soulevés contre la tyrannie et voici qu'aujourd'hui encore le peuple se lève pour protester contre l'oppression communiste dominée par Moscou.

La Russie et ses satellites voudraient nous faire croire que ce soulèvement est un retour fasciste de l'ancienne classe dirigeante, une rébellion fomentée de l'extérieur sans l'appui du peuple hongrois. Tel n'est pas le cas, toutefois. Aux Nations Unies, des porte-parole de l'Autriche, de la Belgique, de la France et d'autres pays voisins, bien au courant de ce qui se passe en Hongrie, ont nié les allégations russes, déclarant que la révolution a pris naissance à l'intérieur du pays et que c'est un soulèvement des simples ouvriers, des étudiants et autres gens du peuple.

La révolte a éclaté le 23 octobre; elle a débuté par une manifestation pacifique d'étudiants et d'ouvriers, demandant qu'on fasse droit à leurs griefs. Elle est devenue une révolution lorsque les balles des hommes portant l'uniforme de la police secrète et de